



ECOSOCC
Economic Social & Cultural Council

An Organ of the

**African
Union**



**JUST
FUTURE**



**Women's
International
Peace Centre**



Note D'orientation

L'État de la Paix et de la sécurité: Le Progrès et les défis dans la Mise en œuvre du programme Femmes, Paix et Sécurité.

—
'Processus de Lusaka'

Octobre 2024



1. Introduction

L'architecture de paix et de sécurité de l'Afrique est façonnée par un ensemble complexe de défis, notamment les conflits, le terrorisme, les crises environnementales et les cybermenaces. Ces problèmes fragilisent la stabilité, entravent le développement et aggravent les crises humanitaires mondiales. L'Union Africaine (UA), ses États membres et les organisations de la Société Civile jouent un rôle crucial pour relever ces défis grâce à des interventions collectives diplomatiques, militaires, de développement et communautaires. La Société Civile est particulièrement déterminante dans la résolution des conflits à la base, les efforts de consolidation de la paix et la promotion d'une gouvernance inclusive et des droits humains, complétant ainsi l'action des organes de l'UA et des gouvernements nationaux.

L'un des principaux défis réside dans la persistance des conflits et de l'instabilité politique dans des régions comme au Sahel, à la Corne de l'Afrique et en certaines parties de l'Afrique centrale. Ces zones sont confrontées à des insurrections armées et à des troubles politiques, entraînant des déplacements massifs de population, des pertes des vies humaines et une instabilité transfrontalière. Le terrorisme, notamment celui de groupes tels que le Boko Haram, l'Al-Shabaab et les affiliés de l'ISIS, a encore déstabilisé les régions vulnérables en exploitant la faiblesse des structures de gouvernance et en favorisant la violence, ce qui dérange les initiatives de développement.

Un autre problème urgent est la montée des changements anticonstitutionnels de gouvernement, notamment les coups d'État militaires, qui sapent les institutions démocratiques et menacent les structures de gouvernance. L'Union africaine s'inquiète de la fréquence de ces perturbations, car elles contribuent à une instabilité plus profonde. De plus, le changement climatique continue d'exacerber les vulnérabilités en Afrique, les phénomènes météorologiques extrêmes comme les sécheresses et les inondations provoquant les conflits liés aux ressources et déplaçant des millions de personnes.

En réponse, les acteurs de la paix et de la sécurité ont mis en œuvre des initiatives telles que des systèmes d'alerte précoce, des opérations de soutien à la paix et la promotion de la bonne gouvernance pour relever ces défis. En outre, il est essentiel de répondre aux crises humanitaires et de renforcer la résilience concernant la cybersécurité. L'engagement de la Société Civile, en particulier dans la défense des droits des femmes et des filles qui sont touchées de manière disproportionnée par ces crises, demeure central pour garantir que les solutions de paix et de sécurité soient inclusives et durables.



1.1 Le contexte des femmes, de la paix et de la sécurité en Afrique —

La dynamique de genre est cruciale dans la consolidation de la paix, car les structures de pouvoir et les normes de genre influencent considérablement les conflits et leur résolution. Les femmes, souvent touchées de manière disproportionnée par les conflits, apportent des perspectives et des solutions uniques aux processus de paix. La participation des femmes est essentielle à la paix durable, car il a été démontré qu'une participation égale entre les sexes contribue à des accords de paix plus durables.

Malgré de nombreux efforts faites pour relever les défis liés à la paix et à la sécurité en Afrique, la participation des femmes à ces processus demeure très limitée. Selon un rapport d'ONU Femmes publié en 2022, seuls 24 % des accords de paix signés en Afrique entre 1992 et 2019 contenaient des dispositions sur l'égalité des sexes ou les droits des femmes¹. De plus, lors des négociations de paix, les femmes ne représentaient que 13 % des négociateurs, 6 % des médiateurs et moins de 4 % des signataires. Cette sous-représentation persiste malgré l'adoption de la résolution historique 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies (RCSNU 1325) sur les femmes, la paix et la sécurité, qui appelle à une participation accrue des femmes à la consolidation de la paix.²

Il convient toutefois de noter que des processus de paix sont en cours dans plusieurs pays. Au Soudan et en République Démocratique du Congo (RDC), par exemple, les communautés sont confrontées à d'importants défis, marqués par des conflits persistants, des crises humanitaires et une situation politique complexe. Au Soudan, les combats entre les Forces Armées Soudanaises (FAS) et les Forces de Soutien Rapide (FSR) continuent malgré les efforts de l'Union Africaine (UA), des Nations Unies (ONU) et des partenaires internationaux pour obtenir un cessez-le-feu et à protéger les civils. Ce conflit a provoqué une grave crise humanitaire, avec des millions de personnes déplacées et confrontées à l'insécurité alimentaire. Les processus de paix, tels que la Déclaration de Djeddah, demeurent essentiels à la protection des civils. En RDC, un cessez-le-feu facilité par l'Angola a permis de réduire les combats dans les régions à l'est, même si des conflits liés à l'exploitation des ressources persistent. Les processus de paix de Luanda et de Nairobi constituent également des cadres de dialogue cruciaux.

Par ailleurs, les statistiques relatives aux situations post-conflit sont tout aussi préoccupantes. Une étude de la Banque Africaine de Développement a révélé que, si les femmes sont souvent à l'avant-garde des initiatives de paix locales, elles n'occupent que 8 % des postes ministériels liés à la défense, à la justice et à la paix.³ De plus, les femmes africaines représentent moins de 20 % du personnel de police et militaire des missions de maintien de la paix.⁴

Ces chiffres soulignent l'urgence de renforcer la participation des femmes aux processus de paix et de sécurité sur le continent. Sans une véritable participation des femmes, les accords de paix ont moins de chances de répondre aux besoins de l'ensemble de la population, ce qui risque de compromettre la stabilité et la justice à long terme.

Cette note de synthèse s'appuie sur ces expériences et statistiques pour souligner l'importance d'une gouvernance inclusive et le rôle crucial que les femmes et les jeunes, peuvent jouer dans le processus de paix et de sécurité en Afrique.

1.2 L'objectif de la note d'orientation⁵

Cette note d'orientation s'appuie sur les résultats de l'initiative conjointe de l'ECOSOCC et de Peace Centre (WIPC), axée sur le renforcement de l'engagement de la Société Civile dans le contexte de la paix et de la sécurité en Afrique. Elle vise à formuler des enjeux politiques clés, des recommandations et des stratégies pour consolider les partenariats entre les Organisations de la Société Civile (OSC) et le Conseil économique, social et culturel de l'Union africaine (ECOSOCC-UA), ainsi que d'autres institutions et parties prenantes de l'UA, contribuant ainsi à des efforts de consolidation de la paix plus inclusifs et efficaces sur le continent.

1.3 Les objectifs et les résultats attendus de l'initiative

L'initiative poursuit plusieurs objectifs :

- i) Améliorer la compréhension, par les OSC, des cadres et des structures de l'ECOSOCC-UA relatifs à la paix et à la sécurité.
- ii) Favoriser les partenariats entre les OSC et l'ECOSOCC-UA afin d'amplifier leur impact collectif sur la consolidation de la paix.
- iii) Plaider en faveur d'une gouvernance inclusive en promouvant la participation des femmes et des jeunes aux processus décisionnels de l'UA.
- iv) Élaborer des recommandations politiques concrètes pour renforcer la contribution des OSC à l'agenda de paix et de sécurité de l'UA, en s'appuyant sur des cadres tels que la Formule Livingstone et les Conclusions de Maseru.

1.4 L'initiative conjointe ECOSOCC et WIPC – Le 'Le Processus de Lusaka',⁶

En collaboration avec l'ECOSOCC de l'UA, le Peace Centre (WIPC) a organisé une réunion des OSC sur la paix et la sécurité des États en Afrique, ainsi que sur les échanges régionaux d'apprentissage et de mise en réseau. Cet événement a rassemblé des partenaires OSC du Burundi, de la RDC, du Kenya, du Soudan du Sud et de la Zambie, des membres de l'ECOSOCC du Groupe Paix et Sécurité, et des représentants des CER, notamment du COMESA, et des organes de l'Union Africaine tels que le Parlement Panafricain, le Secrétariat de l'AGA-APSA et la CIDO. Cette initiative s'inscrit également dans le cadre des commémorations du 20e anniversaire de l'ECOSOCC de l'UA et de l'Architecture Africaine de Paix et de Sécurité, soulignant le rôle important des OSC dans la construction d'une Union Africaine plus inclusive et réactive.

S'appuyant sur les expériences et les enseignements tirés, cette note d'orientation aborde les défis persistants de paix et de sécurité auxquels l'Afrique est confrontée et propose des stratégies pour renforcer l'engagement des OSC dans les initiatives de l'UA. Ce document souligne l'importance de la collaboration pour promouvoir la paix, la sécurité et la gouvernance sur le continent, reprenant les principes d'unité, de paix et d'autodétermination défendus par des dirigeants africains tels que le Dr Kenneth Kaunda.



2. Les domaines d'engagement politique

Les sections suivantes proposent une analyse approfondie des principaux aspects liés à la paix et à la sécurité en Afrique, tels qu'ils ont émergé des discussions menées lors du processus de Lusaka. Parmi les nombreuses questions abordées, plusieurs enjeux politiques ont émergé, notamment : le renforcement de la collaboration entre les Organisations de la Société Civile (OSC), la mise à profit des cadres existants de l'Union Africaine pour la paix et la sécurité, l'autonomisation des femmes et des jeunes dans les efforts de la consolidation de la paix, la promotion de la participation des femmes à la consolidation de la paix, les campagnes de plaidoyer et de sensibilisation en faveur de processus de paix inclusifs, l'expérience des OSC en matière de promotion de la paix et de la sécurité, l'impact des initiatives communautaires de consolidation de la paix, les programmes de renforcement des capacités et l'importance de la gestion des connaissances dans l'engagement pour la paix. Ces enjeux sont analysés et des recommandations politiques sont formulées à l'intention de divers acteurs, dont l'Union Africaine, les Commissions Economiques Régionales, le Conseil Economique et Social de l'Union Africaine (ECOSOCC) et les OSC.

2.1 Les questions politiques émergentes

La question politique 1 :

Renforcer la collaboration la paix et la sécurité

La situation actuelle des efforts de paix et de sécurité en Afrique révèle d'importants défis de la collaboration entre les OSC.

Les efforts sont souvent fragmentés, ce qui entraîne un chevauchement des tâches et une utilisation inefficace des ressources limitées. De plus, un manque persistant de communication entre les OSC et l'Architecture de Paix et de Sécurité de l'Union Africaine (UA-ECOSOCC) entrave leur capacité à réagir rapidement et efficacement aux nouvelles menaces sécuritaires. Les contraintes de ressources compromettent davantage la capacité des deux institutions à soutenir des initiatives de consolidation de la paix à long terme.

En réponse à ces défis, le Processus de Lusaka a souligné le besoin crucial d'un cadre global pour renforcer la collaboration, la coordination et l'action collective entre l'UA-ECOSOCC et les OSC.

Étant donné que la collaboration et les efforts coordonnés sont essentiels au travail des OSC concernant la consolidation de la paix, ce cadre devrait privilégier les consultations régulières, les initiatives conjointes et la mise en place d'un mécanisme de liaison pour assurer un engagement et une interaction continus

Les recommandations clés :

1. **Les consultations régulières** : Mettre en place des réunions périodiques entre l'UA-ECOSOCC et les OSC afin de discuter des enjeux actuels et émergents de la paix et de la sécurité. Ces consultations faciliteront l'échange d'idées, de bonnes pratiques et de stratégies.
2. **Les initiatives conjointes** : Promouvoir des projets et des programmes de collaboration qui tirent parti des forces et des ressources de l'UA- ECOSOCC et des OSC. Ces initiatives devraient viser à relever des défis spécifiques sur la paix et la sécurité, tels que la résolution des conflits, la consolidation de la paix et la reconstruction post-conflit.
3. **Le mécanisme de liaison** : Créer un bureau ou un mécanisme de liaison dédié afin de faciliter la communication et la coordination continues entre l'UA-ECOSOCC et les OSC. Ce mécanisme garantira que les deux parties restent engagées et attentives aux besoins et aux priorités de l'autre.

La question politique 2:

Renforcer et accroître la participation à la consolidation de la paix en Afrique

L'autonomisation des femmes et des jeunes est essentielle au renforcement des efforts de la consolidation de la paix en Afrique.

Malgré leur rôle actif au niveau local, les femmes et les jeunes restent largement sous-représentés dans les négociations de paix formelles et les processus décisionnels. Par exemple, les femmes occupent très peu de postes ministériels liés à la défense, à la justice et à la paix sur le continent.

De même, moins de 10 % des jeunes de moins de 35 ans participent à la prise de décision politique formelle, ce qui marginalise leur voix dans les discussions clés

sur la paix et la sécurité. Ce manque de représentation nuit à l'inclusivité et à l'efficacité des efforts de consolidation de la paix, car la diversité des points de vue est essentielle pour relever les défis complexes.

De plus, l'insuffisance des ressources financières et logistiques entrave davantage la mise en œuvre d'initiatives de consolidation de la paix durables à long terme par les OSC œuvrant dans les domaines des femmes, de la paix et de la sécurité (FPS) et des jeunes, de la paix et de la sécurité (JPS). Plus de 80 % des OSC engagées dans la paix et la sécurité en Afrique fonctionnent avec un financement limité ou à court terme, ce qui limite considérablement leur capacité à maintenir leur élan dans la promotion de programmes de paix inclusifs. Sans investissement soutenu, ces organisations ont du mal à s'attaquer aux problèmes systémiques d'exclusion et de marginalisation, ce qui limite leur impact sur le terrain.

Les enseignements tirés de l'apprentissage et des échanges régionaux ont souligné l'importance de l'autonomisation des

femmes et des jeunes pour promouvoir la paix et la sécurité en Afrique. Les participants ont partagé des exemples de leurs pays, soulignant comment les défis socio-économiques, notamment la pauvreté, le chômage et le manque d'éducation, touchent de manière disproportionnée les femmes et les jeunes, ce qui les rend vulnérables au recrutement par les groupes armés. Les normes culturelles qui renforcent les stéréotypes de genre entravent également leur participation aux processus de paix. Pour remédier à ces problèmes, les participants ont appelé à un investissement soutenu dans le renforcement des capacités et la mobilisation des ressources des OSC, afin de garantir que les perspectives, les besoins et le leadership des femmes et des jeunes soient intégrés à la consolidation de la paix à tous les niveaux.

Les études de cas tirées de l'événement d'apprentissage.



A. La prolifération des armes, facteur d'insécurité

Lors des discussions de groupe à la réunion régionale, les participants ont souligné la prolifération généralisée des armes comme un facteur majeur de violence et d'insécurité en Afrique. L'exemple du Soudan du Sud a été cité : on estime que 95 % de la population est armée, civils entraînés ou non. Le groupe a insisté sur la manière dont cette prolifération a intensifié les incidents violents, notamment en période de crises économiques. Par exemple, des personnes ont été tuées pour des vols mineurs, comme le vol d'un téléphone. La large disponibilité des armes a également alimenté les violences intercommunautaires, les groupes s'affrontant pour le contrôle du territoire et les civils dépendant de plus en plus des armes pour leur sécurité personnelle, ce qui déstabilise davantage le pays.

B. La multiplicité des groupes armés

Les discussions de groupe ont également porté sur le défi posé par la multiplicité des groupes armés aux objectifs concurrents, ce qui complique les efforts de paix. En République démocratique du Congo, les participants ont constaté comment divers groupes

armés exploitent les griefs et les ressources locales, rendant le conflit plus complexe. Malgré la présence de forces internationales de maintien de la paix telles que la Force en Attente de l'Afrique de l'Est (EARF) et la MONUSCO, la violence persiste. Le groupe a souligné le manque de coordination entre ces forces, qui n'a pas permis de réduire les conflits et a même, dans certains cas, créé un terrain propice à l'escalade de la violence.

C. Les Cadres juridiques inadéquats

Les discussions de groupe ont également révélé que la faiblesse ou l'absence de cadres juridiques constituent un obstacle majeur à la paix et à la sécurité dans de nombreux pays africains. L'exemple du Soudan du Sud a été évoqué : le processus d'élaboration de la constitution en cours n'a pas encore permis de mettre en place des institutions juridiques solides, capables de protéger les civils et de garantir la responsabilité. Le groupe a souligné que la gouvernance du pays demeure fortement militarisée, avec un faible respect des normes démocratiques, ce qui rend les civils vulnérables à la violence et aux abus. En l'absence de protections juridiques claires, il est difficile de contrôler les groupes armés ou de les tenir responsables, ce qui perpétue les cycles de violence.

Les Solutions proposées

Les discussions de groupe ont abouti à plusieurs solutions proposées pour relever les défis de paix et de sécurité auxquels l'Afrique est confrontée. Celles-ci comprennent :

i. L'engagement des jeunes dans la consolidation de la paix: Les groupes ont souligné la nécessité d'intégrer l'éducation à la paix dans les programmes scolaires comme stratégie à long terme pour inculquer aux jeunes, dès leur plus jeune âge, les valeurs de paix et de résolution des conflits. Au Soudan du Sud, par exemple, enseigner aux enfants la résolution des conflits et la cohésion sociale pourrait contribuer à apaiser les tensions ethniques qui alimentent la violence depuis longtemps. De même, au Kenya, les participants ont souligné que l'éducation à la paix pouvait servir d'outil pour prévenir la violence électorale en sensibilisant les jeunes à l'importance de la participation démocratique et des transitions pacifiques du pouvoir.

ii. Les approches de sécurité centrées sur les populations: Une autre solution qui a émergé des discussions a été l'autonomisation des communautés locales afin qu'elles jouent un rôle plus actif dans leur propre sécurité grâce à la formation à la prévention des conflits et aux systèmes d'alerte précoce. En Ouganda, par exemple, les communautés ont été formées pour signaler les premiers signes de conflit, en particulier dans les régions frontalières instables avec le Soudan du Sud. Au Nigéria, les OSC ont travaillé avec succès avec les populations locales dans les zones sujettes aux conflits pour identifier les premiers signes de violence, contribuant ainsi à prévenir l'escalade et à créer une culture de consolidation de la paix communautaire.

iii. Le renforcement des structures de l'Union Africaine: L'importance de renforcer le rôle de l'UA dans la garantie de la paix et de la sécurité, notamment grâce à des évaluations électorales plus neutres et précises, a également été abordée. Plusieurs exemples récents d'élections contestées en Afrique depuis 2021 soulignent cette nécessité. En Ouganda, lors des élections de 2021, de nombreuses allégations de fraude, de suppression du vote et d'intimidation ont engendré des troubles politiques, et beaucoup ont remis en question la rapidité avec laquelle l'UA a validé les résultats. De

même, en Zambie, si le processus électoral s'est finalement déroulé dans le calme, des craintes initiales de fraude étaient répandues, et la Société Civile a appelé à un engagement plus ferme de l'UA pour garantir la transparence. En Somalie, les retards et les différends liés aux élections de 2021 entre le gouvernement central et les dirigeants régionaux ont exacerbé les tensions, démontrant la nécessité pour l'UA de s'attaquer proactivement aux problèmes de gouvernance avant qu'ils ne dégénèrent. Le renforcement des capacités de surveillance et de médiation électorales de l'UA permettrait d'accroître la confiance dans les processus électoraux et de prévenir les violences à la suite de résultats contestés.

iv. Le financement durable des plans d'action nationaux: Une solution essentielle discutée a été la nécessité d'un financement durable par les gouvernements et les partenaires au développement pour soutenir la mise en œuvre des Plans d'Action Nationaux (PAN) pour la paix et la sécurité. Les participants ont souligné l'importance pour les gouvernements de consacrer des ressources financières adéquates à la réussite de ces plans. La République démocratique du Congo a été citée en exemple, où le gouvernement évalue actuellement son deuxième PAN et en élabore un troisième. Un enseignement clé de l'expérience de la RDC a été que le deuxième PAN était sous-financé, ce qui a considérablement entravé sa mise en œuvre. Ce manque de financement de la part du gouvernement a rendu difficile la réalisation des objectifs visés, en particulier en ce qui concerne l'autonomisation des femmes et des jeunes dans les efforts de la consolidation de la paix. Garantir que les gouvernements affectent des ressources financières suffisantes aux PAN permettrait non seulement de renforcer leur efficacité, mais aussi d'assurer la pérennité des initiatives de paix et de sécurité à long terme. Le groupe a souligné que combler ce déficit de financement est essentiel à la réussite des futurs PAN en Afrique.

Les recommandations clés:

1. **Établir des politiques inclusives:** Élaborer et mettre en œuvre des politiques qui garantissent l'inclusion des femmes et des jeunes dans tous les processus de consolidation de la paix. Cela inclut la fixation de quotas pour leur représentation dans les négociations de paix et les instances décisionnelles.
2. **Augmenter le financement et les ressources:** affecter un soutien financier et logistique accru aux OSC œuvrant sur les initiatives femmes, paix et sécurité (FPS) et jeunes, paix et sécurité (JPS). Ceci peut être réalisé grâce à un engagement financier du Fonds pour la Paix de l'UA, à des partenariats avec des organisations internationales, au financement des États membres, à des philanthropes et au secteur privé.
3. **Promouvoir l'éducation et les opportunités économiques:** investir dans l'éducation et les opportunités économiques pour les femmes et les jeunes. Cela comprend la formation professionnelle, les bourses d'études et les programmes d'entrepreneuriat pour les autonomiser et réduire leur vulnérabilité aux conflits.



La question politique 3:

L'utilisation des cadres existants de l'UA en matière de paix et de sécurité

L'utilisation effective des cadres de paix et de sécurité de l'Union Africaine (UA), notamment l'Architecture Africaine de Paix et de Sécurité (APSA), la Formule Livingstone et les Conclusions de Maseru, est une question urgente qui nécessite une attention immédiate.

Malgré la disponibilité de ces instruments, de nombreuses OSC ne parviennent pas à les exploiter entièrement pour renforcer leurs initiatives concernant la paix et la sécurité. Cette sous-utilisation est exacerbée par un manque de sensibilisation et de formation des OSC, ce qui entrave leur capacité à s'engager efficacement dans ces cadres et à influencer les politiques et initiatives menées par l'UA.

De plus, les OSC sont souvent confrontées à des contraintes financières et logistiques qui entravent davantage leur participation aux efforts de l'UA de paix et de sécurité.

Par ailleurs, l'UA et les CER sont confrontées à des défis importants dans leurs efforts concernant la paix et de la sécurité. Ces défis comprennent l'application incohérente des normes et des principes de l'UA, la mise en œuvre inégale des décisions du CPS par les États membres et une réticence des États membres et des CER à accepter des interventions extérieures dans les crises internes. Les facteurs de stress socio-économiques, tels que l'extrême pauvreté, le chômage des jeunes et le changement climatique, compliquent davantage ces problèmes et compromettent les efforts

en faveur de la paix et de la stabilité. Relever ces défis est essentiel pour donner aux OSC les moyens de contribuer de manière significative à la promotion de la paix et de la sécurité au sein de l'Union Africaine.

La description sommaire du cadre

L'Architecture Africaine de Paix et de Sécurité (APSA)

L'Architecture Africaine de Paix et de Sécurité (APSA)⁷ est un cadre global établi par l'Union Africaine (UA) pour promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité sur le continent. L'APSA comprend des composantes clés telles que :

- Le Conseil de Paix et de Sécurité (CPS),
- Le Système Continental d'Alerte Rapide (SCARR),
- La Force Africaine en Attente (FAA), Le Groupe des Sages,
- Le Fonds pour la paix.

Tous ces acteurs œuvrent de concert pour prévenir, gérer et résoudre les conflits, ainsi que pour soutenir la reconstruction et le développement post-conflit. Les organisations de la Société Civile (OSC) jouent un rôle crucial dans la mise en œuvre et l'efficacité de l'AAPS, en assurant l'alerte précoce et la prévention des conflits, en participant à la consolidation de la paix et à la médiation, en plaidant pour des politiques promouvant les droits humains et la bonne gouvernance, et en participant à des initiatives de renforcement des capacités afin d'améliorer leur efficacité dans les efforts de la paix et de la sécurité.

La Formule de Livingstone

La Formule de Livingstone⁸, établie en décembre 2008 lors d'une retraite à Livingstone, en Zambie, est un cadre essentiel conçu pour renforcer l'engagement des OSC auprès du Conseil de paix et de sécurité de l'UA. Ce cadre offre un mécanisme structure d'interaction, comprenant des consultations régulières et des initiatives conjointes afin de garantir l'intégration des perspectives de la Société Civile dans les délibérations de l'UA sur la paix et la sécurité. Il met l'accent sur l'inclusion en veillant à ce que des voix diverses, y compris celles des organisations de base, soient représentées dans les discussions sur la paix et la sécurité. La formule décrit également les aspects procéduraux spécifiques de l'engagement des OSC auprès du CPS, y compris le respect des statuts du Conseil économique, social et culturel (ECOSOCC). En tirant parti de la Formule Livingstone, les OSC peuvent participer activement aux initiatives continentales de la paix et de la sécurité, défendre les droits humains et les pratiques démocratiques, renforcer leurs capacités par la formation et accéder aux ressources nécessaires à leurs projets. Ce cadre est essentiel pour promouvoir des efforts de consolidation de la paix globaux, inclusifs et durables à travers l'Afrique.



Les Conclusions de Maseru

Les Conclusions de Maseru⁹, adoptées en octobre 2009 à Maseru (Lesotho), constituent un cadre pour renforcer le rôle des OSC dans les initiatives de paix et de sécurité de l'Union Africaine (UA). Ce cadre a été élaboré pour répondre au besoin d'un engagement plus structuré entre le Conseil de la Paix et de la Sécurité (CPS) de l'UA et les OSC, en définissant des principes clés pour une collaboration efficace. Il souligne l'importance d'intégrer les perspectives des OSC dans les processus de paix et de sécurité de l'UA, afin que leurs contributions soient reconnues et valorisées. Les Conclusions de Maseru préconisent la mise en place de canaux de communication réguliers, de projets conjoints et de mécanismes de dialogue continu entre le CPS et la Société Civile. En concrétisant ces principes, les Conclusions de Maseru visent à renforcer la participation des OSC à l'élaboration et à la mise en œuvre des stratégies de paix et de sécurité de l'UA, favorisant ainsi des efforts de consolidation de la paix plus inclusifs et efficaces sur le continent.

Les recommandations clés:

1. **Élaborer des plans de plaidoyer complets:** Concevoir et mettre en œuvre des campagnes de plaidoyer et de sensibilisation bien structurées. Ces campagnes devraient souligner l'importance d'inclure des voix diverses, notamment celles des jeunes et des femmes, dans les processus de paix et la prise de décision.
2. **Renforcer l'engagement auprès des décideurs politiques:** favoriser des relations plus étroites entre les OSC et les décideurs de l'UA et des États membres par le biais de dialogues et de consultations réguliers. Créer des plateformes permettant aux OSC de présenter directement leurs points de vue et leurs recommandations aux décideurs politiques, en veillant à ce que leurs voix soient entendues et prises en compte dans l'élaboration des politiques.
3. **Promouvoir des cadres politiques inclusifs:** plaider pour l'intégration de politiques et de cadres inclusifs au sein des initiatives de paix et de sécurité de l'UA. Soutenir l'adoption de mesures garantissant la participation effective des jeunes et des femmes, et fournir aux OSC les ressources et le soutien nécessaires pour contribuer efficacement à ces efforts.



La question de politique 5:

Les expériences des OSC concernant de promotion de la paix et de la sécurité

Le partage d'expériences et d'études de cas est essentiel pour renforcer la solidarité, améliorer l'apprentissage et encourager l'action. Ces exemples concrets démontrent le rôle efficace des OSC dans la promotion de la paix et de la sécurité, et constituent une source d'inspiration et d'apprentissage pour les autres. Par exemple, au Kenya⁷⁰, les OSC ont joué un rôle crucial dans la médiation des conflits post-électorales, menant à une résolution pacifique et à une stabilité accrue dans la région. En République Démocratique du Congo⁷¹, les organisations ont surveillé les élections de manière indépendante, garantissant la transparence et l'équité malgré un contexte difficile. Au Soudan du Sud⁷², les OSC ont plaidé avec succès en faveur des droits de l'homme et de la participation des femmes aux négociations de paix, malgré le conflit. De même, au Nigéria⁷³, des OSC locales ont mobilisé les communautés pour résoudre les conflits locaux et pour promouvoir la réconciliation, démontrant ainsi leur capacité à impulser un changement positif et à bâtir des sociétés résilientes. Ces exemples soulignent l'impact significatif que les OSC peuvent avoir pour faire progresser le programme Femmes, paix et sécurité en tirant parti de leur position et de leur expertise unique pour promouvoir des efforts de consolidation de la paix inclusifs et efficaces.

Les recommandations clés:

1. **Les plateformes de partage d'expériences:** La mise en place de plateformes ou de réseaux où les OSC peuvent partager leurs expériences, leurs bonnes pratiques et les enseignements tirés de la promotion de la paix et de la sécurité peut contribuer à renforcer la solidarité, à améliorer l'apprentissage et à encourager l'action parmi les OSC œuvrant dans des contextes similaires.
2. **Le renforcement des compétences:** Proposer des formations et des ressources pour renforcer les compétences des OSC en médiation des conflits, en défense des droits de l'homme et en mobilisation communautaire peut consolider leur capacité à jouer un rôle plus efficace dans la promotion de la paix et de la sécurité au sein de leurs communautés respectives.
3. **La reconnaissance du travail exceptionnel des OSC:** Reconnaître la précieuse contribution des OSC à la promotion de la paix et de la sécurité et leur apporter le soutien nécessaire, notamment des ressources financières et un accès aux processus décisionnels, leur permettra de continuer à impulser un changement positif et à bâtir des sociétés résilientes.



La question politique 6:

L'impact des initiatives de consolidation de la paix communautaires

Les initiatives de la consolidation de la paix communautaires sont au cœur des efforts faites pour résoudre les conflits et promouvoir la réconciliation en Afrique. Ces initiatives reposent sur le principe que la paix ne peut être imposée de l'extérieur, mais doit émaner des communautés elles-mêmes. Les initiatives de paix communautaires tirent parti des connaissances locales et impliquent les membres de la communauté dans les processus de paix. Elles contribuent ainsi de manière significative à s'attaquer aux causes profondes des conflits et à instaurer la confiance entre différents groupes. Cette approche participative permet aux communautés de s'approprier leurs efforts de consolidation de la paix, ce qui les rend plus efficaces dans la résolution des conflits et la prévention de la violence.

Le rôle central des communautés dans la consolidation de la paix est crucial pour la viabilité à long terme des efforts de paix. Lorsque les communautés sont activement engagées, elles deviennent des acteurs du changement, capables de traiter les griefs locaux et d'atténuer les tensions avant qu'elles dégénèrent en violence. Dans des régions comme le nord de l'Ouganda et la Corne de l'Afrique, les initiatives menées par les OSC ont réussi à surmonter les clivages ethniques et politiques, permettant aux communautés de travailler ensemble à la réconciliation et à la sécurité collective. Cette approche participative renforce non seulement la cohésion sociale, mais aussi la stabilité et le bien-être général des sociétés africaines.

Les recommandations clés:

1. **Renforcer les capacités locales:** Fournir des programmes de formation et des ressources pédagogiques aux dirigeants et aux membres des communautés afin de renforcer leurs compétences sur la résolution des conflits, de médiation et de consolidation de la paix.
2. **Accroître la visibilité et la reconnaissance:** Souligner les réussites et les bonnes pratiques afin d'inspirer et motiver d'autres communautés et de permettre aux programmes de reconnaissance d'honorer les initiatives communautaires exceptionnelles de consolidation de la paix.
3. **Favoriser la collaboration et la mise en réseau:** Encourager la collaboration entre les organisations communautaires, les agences gouvernementales et les ONG afin d'intégrer les efforts menés par les communautés dans des stratégies de consolidation de la paix plus larges et d'assurer une approche coordonnée.
4. **Les réseaux régionaux:** Créer des réseaux régionaux d'acteurs de la consolidation de la paix au sein des communautés afin de faciliter l'échange de connaissances, d'expériences et de ressources.

La question politique 7:

Les programmes de renforcement des capacités

Dans un monde en mutation rapide, la nature des conflits évolue, sous l'influence de facteurs tels que les changements climatiques, la montée de l'autoritarisme, le rétrécissement des espaces civiques et la polarisation des écosystèmes informationnels. Les infrastructures traditionnelles de consolidation de la paix ont souvent eu du mal à répondre efficacement à ces nouveaux défis. Pour y remédier, des programmes de renforcement des capacités pour les OSC œuvrant pour la paix et la sécurité sont essentiels. Les OSC peuvent s'adapter à ces dynamiques changeantes en favorisant la créativité et l'innovation, et en encourageant un leadership axé sur la communauté. Le renforcement des capacités doit viser à donner aux acteurs de la paix les compétences et les ressources nécessaires pour élaborer des stratégies nouvelles et adaptées au contexte, qui s'attaquent aux conflits à la racine et redistribuent le pouvoir, y compris le pouvoir fondé sur l'égalité des sexes, afin de créer une paix durable.

Investir dans des initiatives de renforcement des capacités implique également de fournir des ressources tolérantes au risque qui permettent aux OSC d'expérimenter des pratiques alternatives de consolidation de la paix. Ces programmes devraient inclure des formations à la résolution des conflits, aux systèmes d'alerte précoce, aux stratégies de consolidation de la paix et au plaidoyer politique, afin de donner aux OSC les moyens de jouer un rôle de médiateur dans les conflits, d'influencer les politiques et de mobiliser efficacement des ressources.



Les recommandations clés:

1. **Les programmes de formation à la paix sur mesure:** Élaborer des programmes de formation complets et adaptés aux contextes spécifiques des acteurs de la paix, axés sur la résolution des conflits et les techniques de médiation. Il convient également de dispenser une formation sur la mise en place de systèmes d'alerte précoce pour identifier les indicateurs de conflit et élaborer des stratégies d'intervention opportunes.
2. **La mobilisation et la pérennisation des ressources:** Proposer des stages et des ressources sur les techniques efficaces de collecte de fonds et de rédaction de demandes de subventions. Cela permettra aux acteurs de la consolidation de la paix

d'obtenir les financements nécessaires à la pérennité de leurs initiatives et encouragera la création de partenariats avec des organisations locales, nationales et internationales susceptibles de fournir les ressources, le soutien et la visibilité supplémentaires aux efforts de la consolidation de la paix.

3. **Le plaidoyer et la mobilisation politiques:** Former les acteurs de la consolidation de la paix au plaidoyer politique, notamment : le lobbying, la négociation et la communication efficace avec les décideurs politiques ; faciliter les échanges réguliers entre les acteurs de la consolidation de la paix et les principales parties prenantes afin de les aligner sur les stratégies plus larges de paix et de sécurité.

La question politique 8:

La gestion des connaissances dans les engagements de paix.

transforment, le besoin de solutions adaptatives et innovantes devient plus urgent. La gestion des connaissances est essentielle dans ce contexte changeant, car elle permet de créer des mécanismes qui recueillent, partagent et appliquent les enseignements tirés de divers contextes de consolidation de la paix. Elle garantit que les acteurs de la paix, les décideurs et les communautés disposent des outils nécessaires pour appréhender la complexité des conflits modernes, notamment ceux qui comportent une dimension de genre.

Un élément vital de ce processus est l'intégration de la recherche fondamentale aux efforts de consolidation de la paix. La recherche fondamentale menée par les groupes de réflexion, les institutions universitaires et les organismes de recherche est essentielle pour comprendre les causes profondes des conflits, telles que les facteurs socio-économiques, politiques et environnementaux. En collaborant étroitement avec ces organismes de recherche, les acteurs de la consolidation de la paix peuvent acquérir de nouvelles connaissances, identifier les causes profondes et élaborer des stratégies fondées sur des données probantes. Cette collaboration permet non seulement de documenter et d'évaluer les initiatives de consolidation de la paix au fil du temps, mais aussi de préserver et de généraliser les enseignements tirés. Le flux continu de recherches et de connaissances renforce les efforts actuels et assure la pérennité des initiatives de paix en fournissant une base solide pour le développement de modèles novateurs. Les acteurs de la consolidation de la paix, les OSC et les communautés doivent privilégier les partenariats avec les organismes de recherche afin de garantir que leur travail demeure dynamique, efficace et fondé sur une compréhension globale.

Les recommandations clés:

1. **Renforcer les partenariats entre les acteurs de la consolidation de la paix et les organismes de recherche:** Établir des collaborations formelles entre les acteurs de la consolidation de la paix et les institutions de recherche afin de garantir que les initiatives de paix reposent sur des recherches approfondies et des stratégies fondées sur des données probantes.
2. **Investir dans les systèmes de gestion des connaissances:** Créer et maintenir des systèmes de gestion des connaissances robustes qui facilitent la circulation continue et le partage des enseignements tirés des diverses initiatives de consolidation de la paix.
3. **Promouvoir la recherche adaptative et contextuelle:** Encourager les acteurs de la consolidation de la paix à s'engager dans une recherche continue et contextuelle qui prenne en compte l'évolution des conflits. Cela inclut la réalisation de recherches fondamentales sur les enjeux émergents tels que les changements climatiques, les violences sexistes et l'autoritarisme, afin de garantir que les stratégies de consolidation de la paix soient adaptables et répondent aux nouveaux défis.



3. La conclusion

Le rôle des Organisations de la Société Civile (OSC) dans la promotion de la paix et de la sécurité en Afrique est crucial pour instaurer une paix durable, inclusive et sensible au genre. Les OSC ont démontré leur capacité à lutter contre les inégalités entre les sexes et à autonomiser les femmes dans la prévention, la résolution et la reconstruction post-conflit grâce au plaidoyer, au renforcement des capacités et aux initiatives de consolidation de la paix communautaires.

En utilisant des cadres tels que l'Architecture Africaine de Paix et de Sécurité (APSA) et la Formule Livingstone, les OSC peuvent plaider en faveur de politiques qui donnent la priorité à la parole et à l'expérience des femmes dans les processus de paix. Cependant, pour exploiter pleinement le potentiel des OSC dans la promotion du programme Femmes, Paix et Sécurité (FPS), il est nécessaire d'investir davantage dans le renforcement des capacités, la gestion des connaissances et les partenariats stratégiques avec les organismes de recherche.

Des mécanismes de recherche fondamentale et de partage des connaissances sont essentiels pour documenter les initiatives de consolidation de la paix réussies et élaborer des solutions novatrices qui répondent à l'évolution des conflits. De plus, des campagnes ciblées de plaidoyer et de sensibilisation sont nécessaires pour influencer les décideurs au sein de l'Union africaine (UA) et des gouvernements nationaux, afin que la participation des femmes à la consolidation de la paix ne soit pas seulement symbolique, mais transformatrice.

Le programme FPS a le potentiel de devenir un moteur pour une paix plus inclusive, équitable et résiliente en Afrique si le soutien aux OSC est renforcé.



Les recommandations politiques relatives au programme Femmes, Paix et La Sécurité (FPS) a l'intention des parties prenantes concernées en vue de sa mise en œuvre:

	La recommandation	Les parties prenantes concernées
1.	Les consultations régulières: Organiser des réunions périodiques entre l'UA-ECOSOCC et les OSC pour examiner les questions actuelles et émergentes concernant la paix et la sécurité.	UA-ECOSOCC, OSC, les États membres de l'UA, les Communautés Economiques Régionales (CER)
2.	Les initiatives conjointes: Promouvoir des projets et des programmes de collaboration visant à relever des défis spécifiques de la paix et de la sécurité.	UA-ECOSOCC, OSC, les Organisations internationales, les agences donatrices, le secteur privé
3.	Le mécanisme de liaison: Créer un bureau de liaison dédié à assurer une communication et une coordination continue entre l'UA-ECOSOCC et les OSC.	UA-ECOSOCC, Le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA, OSC, les gouvernements nationaux
4.	La mise en place de politiques inclusives: Élaborer et mettre en œuvre des politiques garantissant l'inclusion des femmes et des jeunes dans les processus de consolidation de la paix.	Les États membres de l'UA, le Programme Genre, Paix et Sécurité de l'UA (GPSP), les gouvernements nationaux, OSC
5.	Augmenter le financement et les ressources : Affecter un soutien financier et logistique aux OSC œuvrant dans le cadre des initiatives Femmes, Paix et Sécurité (FPS) et Jeunesse, Paix et Sécurité (JPS).	Le Fonds de paix de l'UA, les donateurs internationaux, les philanthropes, le secteur privé, les États membres de l'UA
6.	Promouvoir l'éducation et les opportunités économiques: Investir dans des programmes d'éducation et de développement économique pour les femmes et les jeunes.	Les Gouvernements nationaux, Les Ministères de l'Éducation, ONG, OSC, les Agences internationales de développement
7.	Renforcer la formation et le renforcement des capacités : Élaborer des programmes de formation destinés aux OSC afin de faciliter leur participation aux cadres de paix et de sécurité de l'UA.	UA-ECOSOCC, APSA, OSC, les établissements universitaires, les organismes de renforcement des capacités

	La recommandation	Les parties prenantes concernées
8.	Renforcer le soutien et les ressources : Fournir un soutien technique et financier aux OSC pour leur permettre de participer à l'APSA, à la Formule Livingstone, etc.	Le Conseil de paix et de sécurité de l'UA, OSC, les agences donatrices, les gouvernements nationaux
9.	Promouvoir la sensibilisation et l'engagement: Redoubler la sensibilisation des OSC aux cadres de l'UA et à leur impact sur les efforts de paix. UA-ECOSOCC, OSC, les Etats membres de l'UA, les Communautés Economiques Régionales (CER)	UA-ECOSOCC, les Réseaux régionaux, OSC, le médias, les groupes de plaidoyer
10.	Les plans de plaidoyer complets: Concevoir des campagnes de plaidoyer soulignant le rôle des OSC dans la consolidation de la paix.	OSC, le Conseil de paix et sécurité de l'UA, les groupes de plaidoyer, le media, les agences donatrices
11.	Renforcer l'engagement auprès des décideurs politiques: Cultiver des relations plus étroites entre les OSC et les décideurs politiques de l'UA et des États membres.	OSC, les États membres de l'UA, ECOSOCC de l'UA, les gouvernements nationaux et régionaux
12.	Promouvoir des cadres politiques inclusifs: Plaider en faveur de politiques inclusives au sein des initiatives de paix et de sécurité de l'UA.	OSC, les États membres de l'UA, ECOSOCC de l'UA, les gouvernements nationaux et régionaux
13.	Les plateformes de partage d'expériences: Mettre en place des plateformes permettant aux OSC de partager leurs meilleures pratiques concernant la promotion de la paix et de la sécurité.	OSC, ECOSOCC de l'UA Les Réseaux de consolidation de la paix, les institutions académiques
14.	Renforcer les compétences: Proposer des formations aux OSC en médiation des conflits, en défense des droits de l'homme et en mobilisation communautaire.	OSC, les institutions de renforcement des capacités, les gouvernements nationaux les Organisations internationales
15.	Reconnaître la contribution des OSC: Souligner le travail des OSC en faveur de la paix et leur fournir des ressources financières et un accès aux instances décisionnelles.	ECOSOCC de l'UA, les agences donatrices, les gouvernements nationaux, le médias
16.	Renforcer les capacités locales: Proposer des programmes de formation aux leaders communautaires sur la résolution des conflits et de la consolidation de la paix.	Les Gouvernements nationaux, OSC locales, les leaders communautaires, les réseaux régionaux

	La recommandation	Les parties prenantes concernées
17.	Accroître la visibilité et la reconnaissance: Mettre en avant les réussites des initiatives de consolidation de la paix menées par les communautés.	OSC, le médias, le Conseil de paix et de sécurité de l'UA, les gouvernements nationaux
18.	Favoriser la collaboration et la mise en réseau: Encourager la collaboration entre les organisations communautaires, les agences gouvernementales et les ONG.	OSC communautaires, les gouvernements nationaux, ONG, ECOSOCC de l'UA
19.	Les programmes de formation à la paix adaptés : Élaborer une formation adaptée aux artisans de la paix sur la résolution des conflits et les systèmes d'alerte précoce. OSC, le Conseil de Paix et de Sécurité de l'UA, les groupes de plaidoyer, le médias, les agences donatrices	OSC, les réseaux de consolidation de la paix, les institutions de renforcement des capacités, le Conseil de paix et de sécurité de l'UA
20.	La mobilisation et la pérennisation des ressources: Proposer des stages sur la collecte de fonds et la rédaction de demandes de subventions pour les acteurs de la consolidation de la paix.	OSC, les donateurs internationaux, les philanthropes, le secteur privé
21.	Le plaidoyer et la mobilisation politiques: Former les acteurs de la paix au plaidoyer politique, au lobbying et à la communication avec les décideurs.	OSC, les États membres de l'UA, les gouvernements nationaux, le Conseil de paix et de sécurité de l'UA
22.	Renforcer les partenariats entre les acteurs de la paix et les organismes de recherche: Formaliser les collaborations afin d'ancrer les initiatives de paix dans la recherche.	Les Organismes de recherche, les groupes de réflexion, OSC, UA- ECOSOCC, les établissements universitaires
23.	Investir dans les systèmes de gestion des connaissances: Créer des systèmes de gestion des connaissances pour la consolidation de la paix.	OSC, UA-ECOSOCC, les organismes de recherche, les agences internationales de développement
24.	Promouvoir une recherche adaptative et contextuelle: Encourager la recherche continue sur les enjeux émergents des conflits, tels que les changements climatiques et l'autoritarisme. OSC, les donateurs internationaux, les philanthropes, le secteur privé	Les Organismes de recherche, OSC, les groupes de réflexion, le Conseil de paix et de sécurité de l'UA

Appel à actions découlant de la réunion des OSC sur l'état de la paix et de la sécurité en Afrique et des échanges régionaux d'apprentissage et de mise en réseau

1. Des outils et des approches novateurs pour permettre aux OSC de relever les défis en matière de paix et de sécurité

Pour les états membres	Pour l'Union Africaine	Pour l'UA ECOSOCC	Pour les partenaires stratégiques
● Aborder les défis en s'attaquant à leurs causes profondes, mettre en œuvre des programmes de désarmement et de développement menés par l'UA ● Promouvoir l'éducation à la paix, adopter des approches de sécurité centrées sur les personnes ● Autonomiser les communautés locales, investir dans des mécanismes de prévention des conflits ● Renforcer la gouvernance démocratique	● Élaborer une politique de dissuasion claire à l'égard des États qui déclenchent des guerres ● Renforcer la mise en œuvre de la politique de non-indifférence de l'UA ● Renforcer les capacités de l'Académie Africaine des Langues ● Créer une base de données centralisée pour la communication et l'accès à l'information ● Promouvoir la coopération et l'intégration régionales, et soutenir l'élaboration de cadres durables pour la consolidation de la paix	● Soutenir le développement des infrastructures locales, promouvoir les plans de développement menés par l'UA ● Soutenir des systèmes d'alerte précoce efficaces ● Jouer un rôle actif dans les conflits frontaliers, produire des rapports électoraux précis ● Faciliter le dialogue et la médiation entre les parties en conflit ● Plaider pour l'inclusion des groupes marginalisés	● Appuyer le développement local et promouvoir les initiatives menées par l'UA ● Plaider en faveur de l'éducation à la paix ● Collaborer avec les OSC pour renforcer leurs capacités et leur efficacité ● Fournir une assistance financière et technique ● Sensibiliser aux questions de paix et de sécurité

2. Renforcer les alliances stratégiques pour la consolidation de la paix.

Pour les états membres	Pour l'Union Africaine	Pour l'UA ECOSOCC	Pour les partenaires stratégiques
● Elaborer un programme stratégique commun pour la paix et la sécurité ● Mettre en place des plateformes de consultation aux niveau régional et national ● Collaborer avec les organisations de la Société Civile et travailler en étroite collaboration avec les chefs traditionnels.	● Faciliter les réunions et consultations régionales ● Appuyer l'élaboration d'un programme stratégique commun ● Veiller à ce que les OSC participent à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques	● Promouvoir les partenariats entre les OSC, les organismes régionaux et les gouvernements, soutenir l'engagement communautaire. ● Faciliter le partage des connaissances et le renforcement des capacités	● Fournir un soutien technique et financier pour renforcer les partenariats. ● Promouvoir la coopération régionale. ● Plaider pour l'inclusion de la société civile dans les efforts de consolidation de la paix

3. Repenser le plaidoyer de la société civile dans le cadre de l'architecture de paix et de sécurité de l'UA

● Soutenir l'engagement consultatif entre les OSC et les communautés. ● Faciliter l'accès à l'information.	● Développer des plateformes en ligne pour le partage d'informations. ● Faciliter la communication entre les OSC et les organes de l'UA. ● Soutenir l'élaboration de définitions régionales de la paix et de la sécurité.	● Faciliter la collaboration entre les OSC ● Promouvoir l'échange de connaissances entre les OSC et les communautés ● Plaider en faveur de l'obtention de ressources financières pour soutenir les activités des OSC ● Assurer la coordination avec les autres organes de l'UA afin de garantir la mise en œuvre efficace des initiatives de paix et de sécurité	● Apporter un soutien au renforcement des capacités des OSC sur les questions de paix et de sécurité ● Explorer des modèles de financement alternatifs pour les OSC ● Promouvoir l'inclusion des groupes marginalisés dans les actions de plaidoyer
---	---	---	---

Les notes de fin

1 L'ONU Femmes (2022) La participation des femmes aux processus de paix : progrès et défis de l'Afrique. New York: ONU Femmes

2 Le Conseil de Sécurité des Nations Unies (2000) Résolution 1325 (2000) sur les femmes, la paix et la sécurité. S/RES/1325. Disponible sur: <https://www.un.org/womenwatch/osagi/wps/> (Consulté le 17 septembre 2024).

3 La Banque Africaine de Développement (2020) Femmes, Paix et Sécurité: promouvoir l'égalité des sexes dans les situations de conflit et d'après-conflit. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.afdb.org/en/documents/women-peace-and-security> (Consulté le 17 septembre 2024)

4 Ibid., p. 20

5 Cette note d'orientation a été rédigée par Richard Ssewakiryanga, Le directeur général et chercheur principal au Centre de recherche fondamentale de Kampala, en Ouganda, r.ssewakiryanga@cbr.ug, www.cbr.ug

6 Lors de la réunion des OSC de l'UA-ECOSOC et du Centre international des femmes pour la paix (WIPC) sur la paix et la sécurité des États en Afrique et les échanges régionaux d'apprentissage et de mise en réseau, qui s'est tenue à Lusaka, il a été convenu de désigner cette activité de collaboration essentielle sous le nom de "Processus de Lusaka". Cette appellation souligne le caractère mémorable de ce moment et l'engagement à renforcer la solidarité autour de cette étape importante dans la promotion de la paix et de la sécurité sur le continent.

7 La description de l'architecture: <https://au.int/en/psc>

8 La Formule de Livingstone: https://au.int/sites/default/files/documents/30974-doc-psc_conclusion_-_livingstone.pdf

9 La Conclusion de Maseru: https://issuu.com/85991/docs/maseru_conclusion_eng

10 https://www.atlanticphilanthropies.org/wp-content/uploads/2010/07/10_Kenya_c.pdf

11 Promouvoir la démocratisation en RDC : Étude de cas de la loi pour des élections transparentes et pacifiques https://link.springer.com/chapter/10.1007/978-3-030-95179-5_11

12 https://documents.sfcg.org/wp-content/uploads/2022/02/SFCG_PolicyBrief_WomenParticipationInThePeaceProcessInSouthSudan_v3.pdf

13 Les Comités locaux pour la paix au Nigéria: https://link.springer.com/chapter/10.1007/978-3-030-46636-7_8



© Women's International Peace Centre, 2025
Tous droits réservés.

Veuillez adresser toute correspondance à:
Women's International Peace Centre
lot 1467, Church Road, Bulindo, Wakiso
B.P 4934, Kampala, Ouganda

Tél +256 414-698684

Courriel program@wipc.org

Site web www.wipc.org

ISBN 978-9970-24-371-6



9 789970 243716